

Le magazine d'une ville solidaire

# Vivre

Décembre  
2009  
N°64



Montataire  
VILLE DE L'ESSONNE



**Enraciner les droits  
de l'enfant !**



- 3 Notre ville
- 4 Changement dans votre cadre de vie
- 6 Photos
- 6 Octobre et novembre à Montataire
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture
- Des artistes de la mobilité
- Programmation
- 7 Notre ville
- PJJ : Une deuxième chance
- 8-9 Reportage
- Dossier taxe professionnelle
- 10 Intercommunalité
- Une ville ne se développe pas seule
- 11 International
- Retour de Palestine
- 12 Brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait
- Malika Chakir
- 15 État civil, Jade News
- 16 Téléthon

Notre couverture

Des enfants plantent un arbre pour symboliser les droits de l'enfant, avec force et enthousiasme. C'était dans l'Impasse Émile Zola, le 14 octobre dernier à l'initiative du Secours populaire. L'association a devancé la journée internationale des droits de l'enfant, célébrée traditionnellement le 20 novembre. C'est en effet en 1995 que le Parlement français a décidé de faire du 20 novembre la journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant. La municipalité a, quant à elle, proposé un spectacle traitant de cette thématique aux enfants de la crèche, centre de loisirs, périscolaire et du multi-accueil.



C'était la semaine bleue

De nombreux retraités ont participé à cette manifestation organisée chaque année par la Résidence des personnes âgées en lien avec quelques services municipaux.

Les anciens ont ainsi pu visiter la Champignonnière de Laigneville, rencontrer les pompiers du centre de secours de Montataire et débattre avec eux. Ils ont également assisté à une représentation théâtrale sur le thème de la vieillesse. Et aussi une visite dans la capitale à la Cité des sciences et de l'industrie. Ils se sont également promenés dans la ville à travers des cartes postales anciennes. Évidemment, le service Archives n'était pas bien loin. La semaine s'est terminée par un concours de belote durant toute une soirée avec des jeunes adultes de l'Association Jade.



Concours de belote dans le cadre de la Semaine Bleue



Débat au Palace sur le thème : Comment se soigner aujourd'hui ?



Après-midi jeux de société à la RPA



Visite du centre de secours des pompiers de Montataire

Choix  
votre

Stationnement

Il s'agit là d'une rue qui se caractérise par des voies très étroites alignées. Et oui, à l'époque où les voitures ou à dos de cheval mobile a quelque p...

Résidence Hé

Engagée en juillet, poursuit avec le projet Hé. Un groupe de habitants, de témoins élus, s'est réuni pour valider le projet. Une première étape est la conception de la résidence et ses accès qui seront de stationnement sera par ailleurs et d'un sens unique. Le parking sera mieux adapté et les espaces disposeront d'un accès à la tour A, sur le thème de l'éclairage. Le cadre du site sera à verre sera aménagé en espaces verts. La deuxième étape est la coupée lors de la construction. Cette fois, il s'agit de créer des espaces publics qui ont été proposés.

- Résidence en cours de clôture.

Au cœur

Les habitants ont chanté et dansé pendant le spectacle. Il avait été organisé pour être partagé avec ses artistes. Le spectacle a été organisé par l'association Jade. Le spectacle a été organisé par l'association Jade. Le spectacle a été organisé par l'association Jade.



# Changement dans votre cadre de vie

## Stationnement dans la rue Voltaire

Il s'agit là d'une rue très ancienne de Montataire qui se caractérise par des trottoirs et des chaussées très étroites ainsi que des portes cochères. Et oui, à l'époque on s'y déplaçait en carriole ou à dos de cheval ! Mais l'arrivée de l'automobile a quelque peu bouleversé cet équilibre.

Avec souvent plus de deux voitures par foyer, le stationnement est devenu un véritable enfer pour les riverains de cette rue.

Le 8 octobre dernier, élus et habitants se sont donc retrouvés pour chercher une solution. Il a été décidé d'instaurer un stationnement

unilatéral fixe dont le côté sera déterminé lors d'une prochaine rencontre avec les habitants. Ce dispositif sera évalué dans trois mois pour savoir s'il constitue une solution à long terme.

## Résidence Hélène

Engagée en juillet dernier, la concertation se poursuit avec les habitants des résidences Hélène. Un groupe de travail composé des habitants, de techniciens de la ville et des élus, s'est réuni déjà trois fois pour définir ensemble le projet.

Une première tranche de travaux a été validée. Elle concerne l'aménagement du parking et ses accès qui permettra de créer dix places de stationnements supplémentaires. Celui-ci sera par ailleurs équipé de deux ralentisseurs et d'un sens unique. Les arbres jalonnant le parking seront remplacés par des arbres mieux adaptés. Les utilisateurs de deux roues disposeront d'un abri qui sera installé près de la tour A, sur la dalle en béton existante.

L'éclairage sera entièrement repensé dans le cadre du schéma lumière. Enfin le conteneur à verre sera posé sur une dalle, située sur les espaces verts près des garages.

La deuxième tranche des travaux a été discutée lors d'une troisième réunion en octobre. Cette fois, il était question du réaménagement des espaces autour de la résidence. Ainsi il a été proposé de :

- Résidentialiser les pieds d'immeuble par une clôture.



- Créer une aire de détente entre les deux tours. Des bancs avec dossier seront installés ainsi que des passe-poussettes et chicanes pour limiter l'accès des deux roues.
- Ne pas fermer l'aire de jeux à clé et d'en améliorer l'éclairage et l'entretien. En revanche, l'idée d'en installer une seconde a été finalement abandonnée.
- Clôturer le « terrains de foot » et fermer son accès par un portillon. Ceci afin d'éviter le stationnement de véhicules et les déjections canines. Quelques arbres seront abattus pour agrandir l'espace et déplacer un but.

- Prolonger le mail de l'avenue François Mitterrand.
- Créer un nouveau chemin piéton qui rejoindra la passerelle du parc. Le Conseil général sera sollicité pour sécuriser la traversée de l'avenue François Mitterrand.
- Baliser les entrées par des bornes éclairantes
- Remplacer les bornes en béton sur le trottoir par une serrurerie formant une main courante. Une prochaine réunion sera organisée afin de valider ces propositions. Les travaux, évalués à environ 650 000 €, pourraient alors commencer début 2010.

## Au cœur des Martinets

Les habitants qui ont assisté à ce grand chantier engagé en 1990 et qui a complètement changé la configuration du quartier des Martinets s'en souviennent encore, c'est certain. Il avait été décidé d'en faire un espace privilégié pour les piétons. C'est ce qu'il est devenu avec ses grandes aires de jeux et de détente, ses arbres plantés de part et d'autres du quartier, son chemin un rien bucolique qui permet de se rendre à pied au collège, sans passer par aucune route. Car, oui, celles-ci ont été supprimées. Le quartier est depuis lors ceinturé par les avenues Gabriel Péri, Paul Vaillant Couturier et Anatole France. Mais à l'intérieur,



le cœur du quartier, point de voitures exceptionnelles celles qui viennent se garer. Belle idée ! Mais tout ça doit s'entretenir. C'est pourquoi la mairie a engagé des travaux à partir de juin 2009 et qui sont en cours d'achèvement. L'aire de sport a été réhabilitée, l'esplanade située sous « La Coop » réaménagée et le mur d'escalade rénové. Deux grandes aires de jeux ont par ailleurs été créées et des places de stationnement ajoutées entre la rue Gabriel Péri et l'épicerie, rue Anatole France. Ces travaux ont coûté 100 000 €, financés à 70 % par l'État, les conseils général et régional.



# Octobre novembre à Montataire



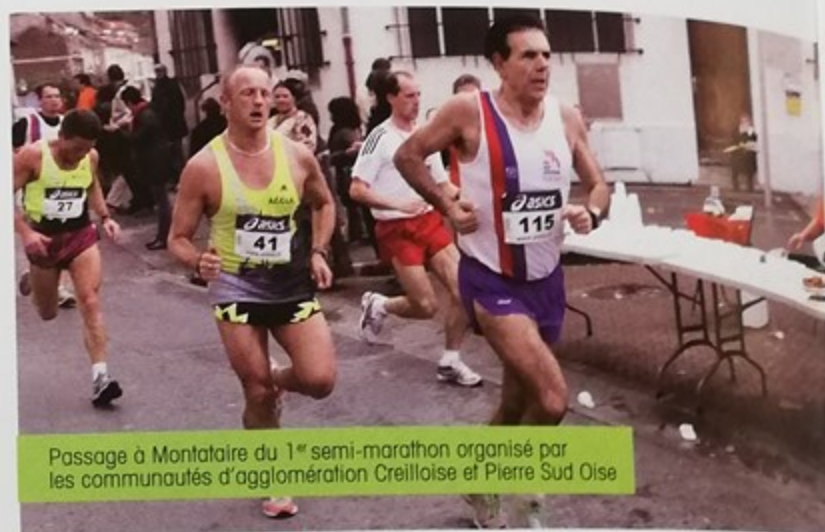
Semaine régionale de l'environnement. Les enfants des écoles de Montataire découvrent la faune et la flore du parc urbain « Le prieuré »



Soirée énergique et festive au Palace avec le groupe « La caravane passe »



Inauguration de « l'expo écolo » à l'école Jean Jaurès dans le cadre des semaines régionales de l'environnement



Passage à Montataire du 1<sup>er</sup> semi-marathon organisé par les communautés d'agglomération Creilloise et Pierre Sud Oise



Loto du Montataire Basket-Ball à la salle des rencontres



Inauguration de l'exposition formes et couleurs à la salle de la libération. André Lefèvre était l'invité d'honneur.



Un cocktail explosif avec « El nino costrini » sur le parvis du centre commercial des Martinets





Depuis quelques semaines, vos élus viennent à votre rencontre dans les quartiers pour vous écouter et vous inviter à participer aux réunions publiques pour préparer le budget communal 2010. Les participants aux premières réunions expriment leur inquiétude face à une situation qui s'aggrave et également leur mécontentement concernant l'augmentation des impôts locaux. Nous revenons sur ce que sont les impôts locaux, leur calcul, mais aussi sur le fait que les décisions du Conseil général concernant les abattements et la taxe spéciale d'équipement ont pesé lourd sur la facture. On ne peut pas continuer ainsi, même si l'on sait que l'État se décharge de plus en plus sur les collectivités et que celles-ci sont confrontées à la question de leurs ressources pour continuer à assurer leurs services à la population. Il est indispensable de prendre en compte la situation réelle des ménages et de refuser des augmentations aussi importantes. C'est pourquoi j'ai rappelé combien il serait juste et efficace socialement et économiquement que les revenus soient pris en compte pour le calcul de tous les impôts locaux et que les actifs financiers des entreprises soient taxés afin d'alimenter un fonds national d'aide aux collectivités.

La politique poursuivie par le Président de la République de supprimer la taxe professionnelle versée par les entreprises va priver les collectivités de cette ressource indispensable. À Montataire, la taxe professionnelle représente 65 % de nos recettes fiscales. Comment les services publics de proximité qui étaient jusqu'ici financés en partie grâce à cette taxe professionnelle pourront-ils l'être encore dans les mois à venir ? Si le gouvernement continue de réduire la participation des entreprises à l'effort fiscal et à la solidarité nationale, s'il continue de refuser de taxer la spéculation et les placements financiers, ce sont les ménages qui devront ouvrir leur porte feuille et cela n'est pas acceptable ! Il n'est pas acceptable que les collectivités se transforment en relais de cette politique et en définitive augmentent les impôts de façon insupportable. Il n'est pas acceptable qu'elles soient conduites à privatiser les services pour permettre à quelques affairistes de s'en emparer et de réaliser de substantiels profits au détriment des gens. Les mois qui vont venir seront de plus en plus difficile. Il est grand temps de mener une riposte d'envergure à cette très mauvaise politique. Notre municipalité entend participer à ce combat.

Dans le dossier Goss et la menace qui pèse sur 174 emplois à Montataire et la crise qui dure, notons que le Tribunal de Sentis a rejeté le plan de la direction à la demande des organisations syndicales. Bien sûr cela ne règle pas tout, les problèmes sont toujours présents, mais cette décision montre que la bataille de l'emploi n'est pas perdue d'avance, qu'elle mérite qu'on se mobilise.

Jean-Pierre Bosino



Réunion publique à l'Espace de rencontres sur le projet de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle



Vernissage de l'exposition Bastian à l'église Notre-Dame



Traditionnelle exposition de champignons sur la place du marché par la Société mycologique de Montataire



Signature de la convention de partenariat pour l'accès au microcrédit social conclue avec l'Association « Parcours confiance »



# Des artistes de la mobilité

Entretien avec Xavier Lot, chorégraphe et danseur et Alexis Goyat, danseur de la Compagnie Ulul Dto. Tous les deux animent au Palace des ateliers le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois. Les adultes peuvent ainsi participer à un atelier de Feldenkrais et de danse contemporaine. Et les enfants à un atelier de danse et cirque.

## Pourquoi avoir choisi de passer par le cirque pour enseigner la danse aux enfants ?

Le cirque permet d'apporter une dimension ludique à l'enseignement de cette discipline. Avec l'acrobatie, on travaille la souplesse et la coordination. En maniant des balles, on travaille l'équilibre. On ne peut pas obéir à une discipline s'il n'y a pas de plaisir. Sinon, on finit par arrêter. C'est ce qui explique que les filles qui commencent la danse très jeunes abandonnent à l'adolescence. Il faut donc trouver le moyen de toujours renouveler le plaisir. Ça passe par la découverte de nouvelles sensations, perceptions...

## Pouvez-vous parler de l'atelier de Feldenkrais, c'est une pratique que l'on connaît peu ?

Moshe Feldenkrais était l'assistant de Joliot-Curie. D'origine israélienne, il a importé le judo en France. Après s'être cassé les deux genoux, il a inventé une méthode pour retrouver la mobilité de ses jambes. Il part de l'idée que lorsqu'un être vient au monde, son corps est parfaitement organisé. Et il se désorganise au fil de la vie. Il a donc inventé des exercices

simples pour retrouver cette mécanique parfaite avec laquelle on naît.

J'ai testé cette méthode lorsque je me suis cassé les vertèbres cervicales, à l'âge de 30 ans. Je ne pouvais plus danser ni rien faire. C'est grâce à cela que j'ai retrouvé le plein usage de mon corps et que j'ai pu à nouveau danser. Dans cet atelier, je rencontre des gens qui ne sentent leur corps que quand ils ont mal. Il faut donc changer ces schémas de perception. Ce sont en général des cours qui coûtent cher. À Montataire, c'est gratuit. Je trouve formidable de rendre ce type de pratique accessible à tous car les personnes en situation de précarité en ont particulièrement besoin.

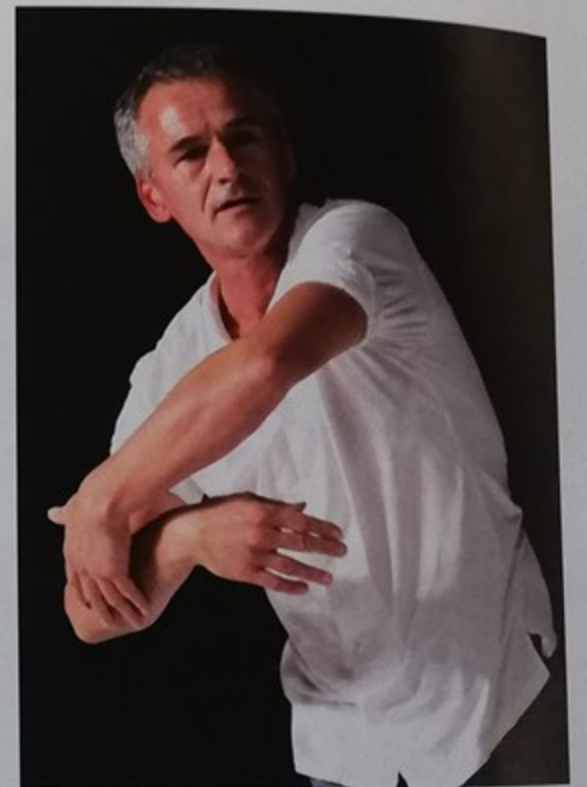
## Le 19 novembre dernier, deux danseurs camerounais ont présenté un spectacle de danse dont vous êtes le concepteur et le chorégraphe. Ce choix du Cameroun n'est pas anodin...

Le spectacle s'appelle Eric et Simon, du prénom des deux danseurs. Je les ai rencontrés au Cameroun et les ai invités à préparer un solo en France, pendant deux mois.

Pour moi, ce spectacle est un moyen de parler

de la violence du régime camerounais dont la France est complice pour protéger ses intérêts dans ce pays.

Compte tenu de la répression qui règne là-bas, la danse offre une possibilité de parler du régime sans que les artistes de ce pays se mettent en danger.



**Décembre au Palace** - Rond-point de la rue des Déportés. Renseignement et réservations : 03 44 24 69 97

### Vendredi 4 décembre 20h30

Les Batignolles – chanson musette

Karimouche – chanson hip-hop

Les Batignolles, c'est de l'artisanal dans toute sa noblesse par des sans-culottes en marcel. C'est un alambic qui distille de la patate, décomposant en mille morceaux des textes de Bruant ou Dimey, en passant par nous...

Ambiance !

Karimouche expérimente l'acoustique entraînant des grises cages d'escaliers et accorde la comédie à ses tours de chants. Tchatches, papotages, causeries, chants et slams subissent des mues. On se balade de la chanson française à la musique hip hop, et se mêlent poésie, humour et chanson de rue.

### mercredi 9 décembre 20h30 , jeudi 10 décembre 14h30, vendredi 11 décembre 20h30

Théâtre : Concessions de Kossi Efoui

Par la Cie Théâtre Inutile

Chaque spectateur est appelé à « lâcher prise » avec sa réalité pour être plongé dans un univers où évoluent des exilés, à moins que ce ne soit de faux-exilés racontant leur histoire sur un plateau télé. Un texte exigeant, poétique, avec ses touches d'humour, pour une mise en scène sans concessions : vidéo, musique et jeu d'acteurs ...

« Les résidents de l'interzone, La petite boxeuse et Le coach aveugle, L'étudiant, La mère, L'homme de cave... », sont des gens qui ont tout vendu, à commencer par leur nom propre et le nom propre du pays qu'ils ont abandonné. Ailleurs désigne pour eux le pays disparu mais c'est le même mot qui désigne

le « Monde » où ils rêvent de renaître avec un nouveau nom... Un monde dans lequel Winterbottom & Winterbottom Excellence Century Production Inc. offre des places en « récompense » à la traversée des malheurs. »  
Kossi Efoui

### Samedi 12 décembre

Rendez-vous slam avec Dgiz et Miss Kaëly  
Atelier d'écriture 15 h à 18h  
Scène ouverte 20h30 au Palace - Entrée libre  
DGIZ : <http://www.myspace.com/dgizhors>

### Mercredi 16 décembre

Atelier Feldenkrais avec Xavier Lot de 10-12h  
à la salle de danse de l'école Jean Jaurès  
Atelier danse ado-adultes 18h/20h au Palace  
Entrée libre – renseignements 03 44 24 69 97



# Une deuxième chance

En septembre dernier, le centre d'accueil de jour de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) a ouvert ses portes. Installé au n° 13 de l'Avenue François Mitterrand, ce centre mène des actions d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle auprès de jeunes en difficulté.

La perspective de voir s'installer cette structure avait suscité quelques inquiétudes parmi des habitants du quartier. Après une réunion d'information avec ces derniers, des élus et professionnels de la PJJ, le climat est désormais à la confiance.

« Nous avons constaté lors de cette rencontre un réel intérêt pour l'engagement citoyen qui est le notre » se félicitent Madame Ternissien, responsable de l'établissement et Madame Rigal, responsable de l'unité. « Notre structure reste ouverte aux habitants de Montataire pour toute information » ont-elles par ailleurs ajouté.

Très encadrés par des professionnels (éducateurs, psychologues, formateurs), il y a peu de raison que les choses se passent mal. D'autant que la plupart de ces jeunes, âgés de 16 à 21 ans, considèrent que c'est une chance de s'en sortir qui leur est offerte.

« L'essentiel de notre travail consiste à remobiliser des jeunes sortis du système scolaire pour leur redonner l'envie de construire » expliquent nos deux interlocutrices. Dans le centre d'accueil de Montataire, ce travail se fait à travers une formation sur le sport et l'animation et une formation orientée sur la découverte des métiers. Ils réapprennent ainsi à vivre avec les autres, à retrouver une estime d'eux-mêmes souvent mise à mal au cours de leur parcours chaotique. Selon Madame Ternissien, beaucoup de jeunes parviennent en sortant de la PJJ à réintégrer des structures de formation de droit commun « mais ça reste difficile à évaluer. On sème des graines, ajoute-t-elle, mais on ne sait pas quand le fruit arrivera à maturité. »

Les jeunes accueillis à la PJJ y sont orientés par une décision de justice parce qu'ils ont commis des actes de délinquance ou parce qu'ils courent un danger au sein de leur famille. Mais tous sont dans une forme de rupture et ont besoin d'aide pour pouvoir retrouver une place stable et gratifiante dans la société.

Les professionnels du centre espèrent donc pouvoir développer un certain nombre de partenariats au sein de la ville et avec la municipalité car selon Madame Ternissien, « il appartient à chaque citoyen de participer à l'éducation de ces jeunes » en rupture de banc.



Clémence Lecuru, stagiaire éducatrice spécialisée et Elizabeth Rigal, responsable du centre d'accueil

Nous avons rencontré au centre d'accueil de Montataire, Jordan, 18 ans. Il a été orienté vers la PJJ au mois de mars dernier à la suite de démêlés avec la justice. Il a eu la gentillesse de nous confier son parcours à l'occasion d'un entretien.

## Comment t'es-tu retrouvé à la PJJ ?

C'est la juge d'instruction qui m'a envoyé ici en me disant « tu trouves une formation ou

ça ira mal pour toi. » Je pense qu'elle me donnait une chance de m'en sortir. J'ai choisi de suivre la formation sport et animation. Au début je n'étais pas très motivé et puis ça a fini par me plaire. J'ai l'intention de passer le BAFA et ensuite le brevet pour devenir éducateur sportif. J'ai envie de travailler avec les enfants. Je m'implique aussi bien dans la formation que les stages et l'organisation des sorties. J'ai compris que c'est maintenant que je joue mon avenir. S'il n'y avait pas la PJJ, je ne sais pas où je serais. C'est vraiment la deuxième chance.

## À quel âge as-tu arrêté l'école ?

À 16 ans, après la 3<sup>e</sup>. Je ne pouvais pas rester assis toute la journée. Avec cette formation, c'est différent. On fait 9 heures de sport par semaine, on visite des musées, on va au cinéma. C'est nous qui nous occupons de l'organisation de toutes les sorties. Si on prévoit un séjour quelque part, on va tout organiser : ce qu'on va manger, qui va cuisiner, faire le ménage, les activités, etc. Il faut mettre la main à la patte, penser à tout. Pour moi, ça change beaucoup de choses. J'ai l'impression d'avoir grandi.



# « C'est se foutre du monde »

Après avoir été voté à l'Assemblée nationale en octobre, le projet du Président Nicolas Sarkozy et de son gouvernement de supprimer la taxe professionnelle est maintenant débattu au Sénat. Dépassant tous les clivages politiques, ce texte suscite l'opposition d'élus de droite comme de gauche. S'il est voté, il privera en effet les collectivités territoriales de leur principale ressource financière.

« C'est tout de même se foutre du monde. Le président Sarkozy avait promis une compensation euro par euro mais il avait oublié de dire pendant un an. » C'est ainsi qu'Alain Juppé, Maire de Bordeaux, s'est exprimé à propos du projet du gouvernement de supprimer la taxe professionnelle.

L'opposition au texte a donc gagné les rangs de la majorité. La dernière en date concerne les sénateurs UMP. Vingt-quatre d'entre eux ont en effet critiqué le texte dans une tribune du Journal du dimanche le 1<sup>er</sup> novembre. Ils ont déclaré qu'ils ne voteraient pas la réforme en l'état car, expliquent-ils, elle met « en danger le financement des collectivités locales. » Cette nouvelle fronde est conduite par Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre sous la présidence de Jacques Chirac. Pourtant, le gouvernement reste sourd à toutes les protestations, déclarant par l'intermédiaire du Ministre du budget Eric Woerth que « pour sortir de la crise, il faut donner de l'oxygène à nos entreprises. »

Une dose d'oxygène estimée à 6 milliards d'euros ! C'est là le montant de l'allègement fiscal dont bénéficieront les entreprises avec la suppression de la taxe professionnelle sans aucune contrepartie, rappelons-le. Rappelons aussi que cet impôt rapportait 25 milliards d'euros aux collectivités territoriales. À Montataire, il génère plus de 8 millions d'euros, soit

environ 65 % des recettes. Pour Jean-Pierre Bosino, « en supprimant la taxe professionnelle versée par les entreprises, le Président de la République prive les collectivités d'une ressource indispensable pour qu'elles assurent les services à la population et investissent dans les équipements qui lui sont nécessaires. L'objectif, c'est aussi de contraindre les collectivités à privatiser leurs services. »



## La nouvelle imposition

Sa suppression représenterait donc un coup dur pour les collectivités territoriales. D'autant que le dispositif sensé remplacer la taxe professionnelle ne permettrait de récolter que 17 milliards d'euros. Il reste donc 8 milliards à trouver alors même que l'État s'est engagé, comme l'a rappelé Alain Juppé, à compenser sous par sous la suppression de la taxe professionnelle.

Pour la remplacer, le gouvernement va créer une contribution économique territoriale qui se déclinera en une cotisation locale d'activité (CLA) et une cotisation complémentaire. La première serait versée aux communes et

aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et s'élèverait à 6 milliards d'euros.

Pour ce qui est de la seconde, elle serait versée aux départements et aux régions et représenterait 11 milliards d'euros. Celle-ci serait calculée en fonction, notamment, de la valeur ajoutée de chaque entreprise.

Le gouvernement envisage par ailleurs de créer un fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) pour instaurer un équilibre entre communes riches et pauvres. Seulement ce fonds ne sera pas alimenté par l'État mais par les collectivités territoriales et il sera, de surcroît, dégressif.

Le gouvernement poursuit donc son propre désengagement et celui des entreprises.

## Le budget de la ville

C'est dans ce climat d'incertitude que la ville prépare le budget 2010 en concertation avec la population. Les réunions de quartier pour débattre du budget avec les Montatairiens ont en effet démarré le 30 novembre dernier. Monsieur le Maire y a présenté un certain nombre de données qui ont des conséquences sur la construction du budget.

Celui-ci se caractérise cette année par la diminution d'un certain nombre de recettes. Tout d'abord les dotations de l'État qui continuent à baisser ainsi que les compensations pour perte de taxe professionnelle. Cela va se

traduire par un million d'euros de moins dans le budget 2010.

Pour ce qui est des charges, il faut à nouveau saluer la politique de maîtrise des dépenses menée par la municipalité. Pour y parvenir, la ville a décidé, depuis plusieurs années, de ne plus remplacer tous les départs en retraite, arrêts maladie, congés maternité. Et ce, en maintenant tous les services à la population. Sans les efforts des agents municipaux, cela serait impossible. Néanmoins, l'insuffisance de personnel commence à se faire sentir dans certains services. Dans ce contexte, il est évidemment difficile d'envisager la créa-

tion de nouveaux services alors même que les attentes sont nombreuses notamment dans le secteur de la petite enfance et des personnes âgées.

Il faut également prévoir une augmentation de 20 % des factures énergétiques de la ville en raison de la mise en place de la taxe carbone.

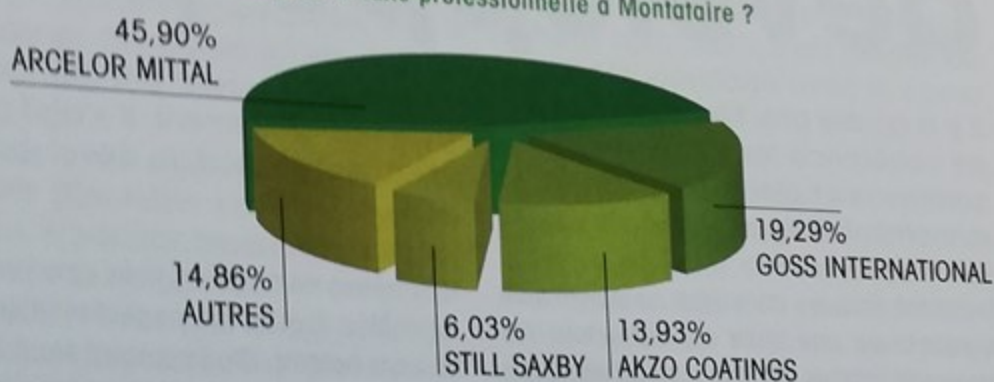
Malgré des moyens en baisse constante, les services financiers ont su maintenir un niveau d'endettement tout à fait raisonnable. Ainsi la dette par habitant s'élève à 354 € à Montataire contre 864 € au niveau national.



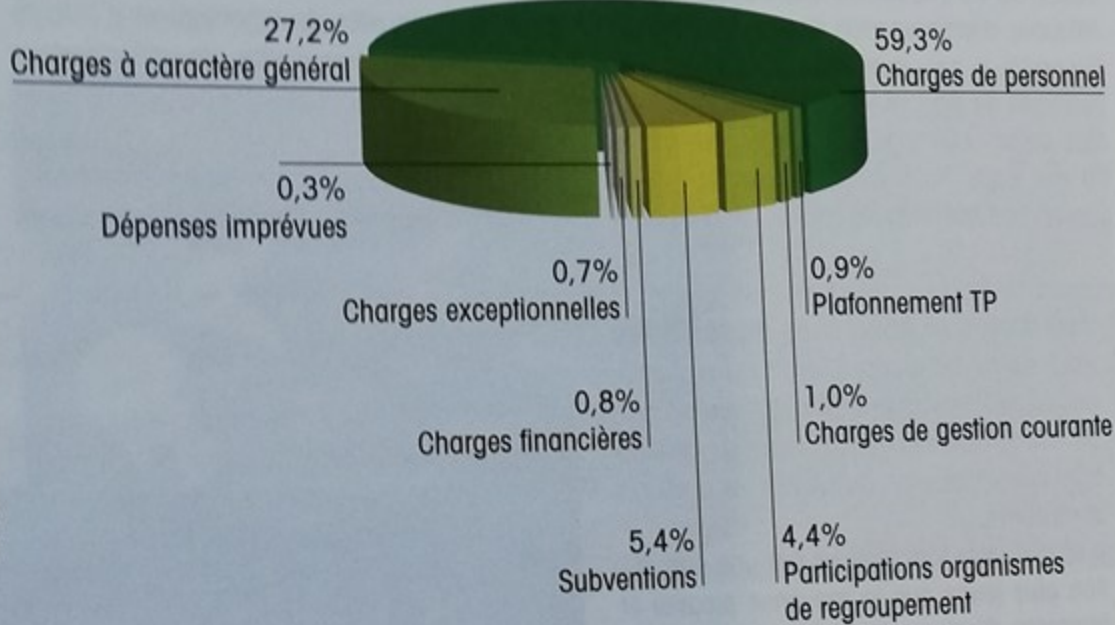
## Pour une fiscalité juste

Depuis longtemps, les élus locaux demandent une réforme de la fiscalité locale « de telle sorte, explique Jean-Pierre Bosino, que chacun paie en fonction de ses revenus réels. » Pour le Maire de Montataire, ceci est valable pour les ménages comme pour les entreprises dont l'impôt doit être calculé en fonction de leurs bénéfices. Avec d'autres élus, il exige par ailleurs que « chaque entreprise soit taxée sur ses actifs financiers afin de créer un fonds national réparti équitablement entre les communes. Afin également de dissuader les placements spéculatifs improductifs. » C'était là les revendications de la manifestation organisée par les élus communistes et républicains à Amiens le 7 novembre dernier. Il faut par ailleurs mettre la réforme de la taxe professionnelle en lien avec le projet de refonte de l'organisation territoriale. Cette dernière vise notamment à priver les communes d'une partie de leur autonomie. Représentant l'échelon le plus proche des citoyens de proximité, les municipalités dérangeront le Président de la République car « elles peuvent être, explique Jean-Pierre Bosino, des lieux de résistance à la politique ultra-libérale. » Alors quoi de mieux que la suppression de la taxe professionnelle pour les affaiblir ?

Qui paie la taxe professionnelle à Montataire ?



Les dépenses



## L'augmentation des impôts en perspective

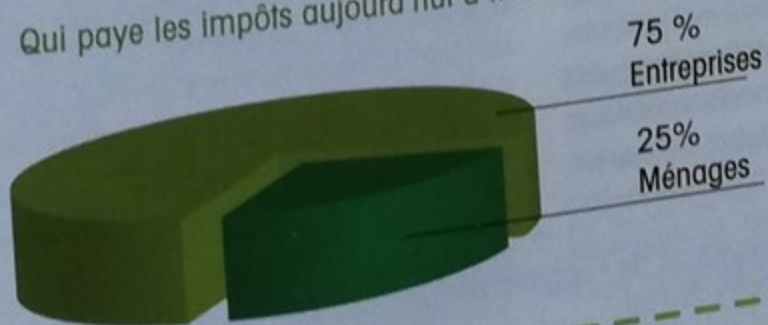
Si la suppression de la taxe professionnelle est votée, cela pourrait bien se traduire par un accroissement des impôts des ménages. Alors qu'aujourd'hui ces derniers payent en moyenne 48 % des impôts, ils en payeront plus de 72 % si la réforme passe. Pour les entreprises, c'est l'inverse : elles en payaient jusqu'à présent 51 %, elles n'en payeront plus que 27 % si la réforme est votée. Pour le gouvernement, la suppression de la taxe professionnelle va améliorer la compétitivité des entreprises et la situation de l'emploi. Pourtant une étude a fait ressortir

que la taxe professionnelle n'arrive qu'au 7<sup>e</sup> rang des critères retenus par une entreprise pour s'installer sur un territoire. Les infrastructures, la main d'œuvre, la qualification, les capacités de logements sont, en revanche, des critères beaucoup plus importants pour une entreprise car leur priorité est d'abord de maintenir leurs salariés sur place ou à proximité. Or sans école, sans possibilité de se loger, ces derniers finissent par chercher du travail ailleurs. Mais sans ressources financières suffisantes, comment les collectivités territoriales peu-

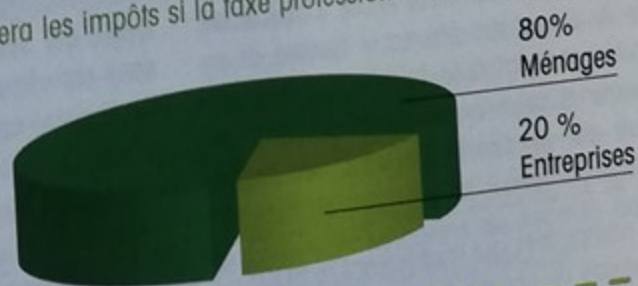
vent-elles leur offrir des services et des équipements de qualité ? Quant à l'emploi, malgré des allègements constants de cotisations accordés par l'État aux entreprises, le chômage n'a fait que s'aggraver. Depuis 1993, les entreprises ont ainsi bénéficié de plus de 18 milliards d'exonérations. La suppression de la taxe professionnelle constitue donc un prolongement logique de cette politique de cadeaux aux entreprises.

Conséquences si la taxe professionnelle est supprimée

Qui paye les impôts aujourd'hui à Montataire ?



Qui payera les impôts si la taxe professionnelle est supprimée ?





# Une ville ne se développe pas seule

Il y a quatre ans, Montataire et treize autres communes<sup>1</sup> ont décidé de se regrouper pour élaborer un schéma de cohérence territoriale (SCOT). À travers ce document, il s'agit pour elles de mettre en place une politique commune et globale concernant l'habitat, le transport, le développement économique et commercial, l'environnement, l'organisation de l'espace.

Comment faire en sorte que ne soient pas regroupés sur une seule commune tous les logements sociaux d'une région, qu'une autre abrite toutes les usines ? Comment permettre que chaque ville appartenant à un même bassin de vie dispose de moyens de transport efficaces, d'espaces verts dignes de ce nom ? Répondre à ces questions est essentiel car personne ne peut vivre retiré sur le seul territoire de sa commune. Tous, pour une raison ou une autre, nous sommes amenés à nous déplacer d'une ville à l'autre. Nous avons

tous besoin de travailler, nous détendre, nous loger. Mais aucune ville ne peut satisfaire seule tous ces besoins. C'est pourquoi Montataire et treize autres communes du bassin creillois se sont regroupées pour construire, ensemble, un projet de développement. L'enjeu est de permettre une offre de logement et d'activité diversifiée dans chaque ville, de veiller partout à l'équilibre emploi/habitat/logement et environnement.

Pour Claude Couallier, adjoint à l'urbanisme, le SCOT a permis « d'apprendre à travailler

avec des communes qui ne se sentaient pas toujours concernées par l'aménagement du territoire. Ça ouvre des perspectives notamment autour de l'habitat en permettant de déterminer des équilibres globaux et des possibilités d'accueil pour toutes les populations. » Une fois établi, le SCOT deviendra le document de référence et opposable pour tous les projets de développement du territoire des 14 communes.

## Les atouts et faiblesses du territoire

Pour définir les grandes orientations d'aménagement, un diagnostic a été réalisé afin de connaître les caractéristiques de ce territoire sur lequel sont implantées les quatorze communes.

Il se distingue tout d'abord par une population plus jeune que la moyenne picarde et française. C'est un atout considérable s'il est exploité de façon pertinente.

Autre avantage : le tissu économique varié qui caractérise le sud de l'Oise. Plus de 36600 emplois sont ainsi répartis dans plus de 4000 établissements.

On le cite régulièrement, le Bassin creillois dispose d'un potentiel important en termes de transport : le chemin de fer qui permet de se rendre à Paris et dans la région picarde de manière relativement facile. La proximité de l'A1 et du réseau routier francilien facilite considérablement le transport de marchandises. Des atouts qui seront renforcés lorsque la liaison Seine nord reliera le bassin parisien aux ports d'Europe du Nord. Sans compter la liaison TGV Roissy Creil qui sera effective en 2020.

Au rang des atouts, l'offre de formation a été également retenue. Celle-ci se caractérise selon ce diagnostic par sa « qualité et sa diversité couvrant à la fois le domaine de l'industrie et celui des services. » De plus, du fait de la proximité avec la région



parisienne, les étudiants ont accès aux universités et grandes écoles de la région et de l'Île de France. Sans oublier, évidemment, l'offre locale de formation avec l'IUT de Creil et l'université d'Amiens.

Enfin, c'est un territoire qui abrite de nombreux espaces naturels, patrimoniaux et culturels. Des atouts nombreux donc mais aussi des faiblesses. Parmi lesquelles le taux de chômage qui avoisine les 18%. Cela n'est pas sans conséquence, notamment sur la santé. Le Bassin creillois comptabilise ainsi des taux de mortalité et de cancers supérieurs aux moyennes départementales et nationales.

L'étude pointe aussi du doigt une surreprésentation des personnes sans diplôme. Un paradoxe vu l'offre de formation. Pour les auteurs du diagnostic, « cette situation est relativement classique des territoires en déclin industriel. » Pourtant, l'industrie y reste très présente. On peut également lire dans cette étude qu'il y a plus de personnes qui quittent le territoire qu'il n'en vient s'installer. « (...) ce sont principalement les jeunes ménages et actifs qui quittent le territoire. »

Il est donc urgent de mettre en place des politiques audacieuses pour retenir la population.

<sup>1</sup>Les 14 communes qui composent le SCOT : Les quatre communes de la Communauté de l'agglomération creilloise ; Les 7 communes de la Communauté de communes de Pierre sud Oise ; Mogneville ; Laigneville ; Monchy-St-Eloi



# Retour de Palestine

ilonaional

Pour fêter les 20 ans du jumelage avec le camp de réfugiés de Dheisheh, une délégation conduite par Monsieur le Maire de Montataire et composée d'une quinzaine de personnes, élus et militants associatifs, s'est rendue en Palestine occupée. Des Nogentais ont par ailleurs fait partie du voyage pour sceller le jumelage avec le camp de réfugiés de Aïda.

Un compte-rendu de ce séjour a été présenté à la salle de la Libération le 3 octobre dernier à partir de photos et de témoignages.

En ouverture, Jean-Pierre Bosino a notamment fait part du pessimisme qui l'habite : « On se demande ce que va devenir ce pays tellement il est morcelé. Sans compter les conditions de vie toujours plus précaires des Palestiniens. »

Pour ce dernier, la conclusion de ce voyage, c'est l'urgence de redynamiser la mobilisation en faveur de la cause palestinienne.

C'est dans ce sens qu'il proposera, lors d'un prochain Conseil municipal, de faire du leader palestinien, Marwan Barghouti, un citoyen d'honneur de Montataire, comme Nelson Mandela en son temps. Marwan Barghouti est en prison en Israël depuis 7 ans. Son crime : être le seul leader pouvant proposer une solution de paix rassemblant les Palestiniens. Une autre motion sera proposée afin de demander la libération du jeune franco-palestinien Salah Hamouri, détenu depuis plus de quatre ans dans les geôles israéliennes.

Son crime : être passé en voiture devant la maison d'un rabbin extrémiste. Pour les Israéliens, il préparait nécessairement un attentat! Alors que le gouvernement français se mobilise activement pour obtenir la libération du soldat franco-israélien détenu par le Hamas à Gaza, le Président de la République n'a même pas daigné recevoir la famille de Salah Hamouri. Y aurait-il des citoyens français de première et deuxième catégorie ?

Ce deux poids deux mesures vient confirmer, si c'était nécessaire, la politique partisane de la France en faveur de l'état israélien. Ceci alors même qu'Israël a été condamné maintes et maintes fois par les nations unies pour le non respect de ses obligations internationales : se retirer des territoires colonisés en 1967, appliquer le droit au retour et stopper la construction du mur.



Nous avons demandé à Sarah Khachab, élue montatairienne de nous parler de ce que ce voyage a représenté pour elle. À 20 ans, elle est la plus jeune élue du Conseil municipal.

## Pourquoi avez-vous décidé d'accompagner cette délégation ?

C'est le Maire de Montataire, par le biais d'Abdelkrim Kordjani, Président du groupe communiste, qui m'a proposé de faire partie de la délégation pour faire découvrir la Palestine aux nouveaux élus. J'ai dit oui tout de suite.

## Etiez-vous déjà sensibilisée à la cause palestinienne avant ce voyage ?

Oui, car la ville est jumelée avec un camp de réfugiés depuis longtemps. Je me suis donc toujours sentie concernée, d'autant que mon père a vécu la guerre du Liban. Ce voyage m'a permis de rencontrer le peuple palestinien. J'ai découvert des personnes courageuses, combattives, qui dégagent une force exceptionnelle.

## Est-ce que ce voyage vous a permis de mieux comprendre la situation ?

Oui, même si ce n'est pas évident de tout saisir en quatre jours. Mais ma vision de ce conflit a changé, mûri. J'ai envie d'y retourner plus longtemps et aussi de me battre, de faire bouger les choses car on ne peut pas rentrer chez soi tranquillement et oublier ce qu'on a vu. Ce voyage m'a bouleversée. Nous avons rencontré une famille qui dormait dehors parce qu'elle a été expulsée de chez elle par des colons israéliens. Et malgré cela, elle se battait sans haine comme tous les Palestiniens que nous avons rencontrés. On ne peut qu'être bouleversé par ce genre de situation. Et malgré tout cela, c'est un peuple qui reste souriant, généreux, qui vient toujours à votre rencontre. J'ai compris aussi qu'il y a une grande différence entre ce que montrent les médias et la réalité. Il y a de la censure, pas assez d'objectivité. J'ai décidé que désormais, je participerai à tout ce que la municipalité organisera. J'ai tout de même deux petites déceptions : ne pas avoir rencontré de femmes palestiniennes et des pacifistes israéliens.



**Tandem immobilier : louer autrement**  
**Conférence Mardi 8 décembre 2009 à 17h00**  
**Espace de rencontres de Montataire**

Tandem immobilier propose une gestion locative de proximité et une assistance au propriétaire pour la réhabilitation des logements, un suivi technique des logements en contrepartie d'un loyer modéré.  
 C'est là le thème de cette réunion publique que propose Tandem Immobilier.  
 Cette association à but non lucratif favorise en effet l'accès au logement des personnes aux ressources modestes en sécurisant le propriétaire.  
 Les propriétaires bailleurs peuvent également bénéficier d'une garantie de loyer, assurance dégradation locative, entretien du logement, médiation sociale, aide à la réhabilitation.  
 Pour tout renseignement, vous pouvez appeler l'association au 03 44 48 35 86 ou écrire à tandem-immobilier@wanadoo.fr

**Après-midi conte à la bibliothèque Elsa Triolet**  
**Le 29 décembre à 14h30**

Le service lecture publique vous invite à venir voir « Marcelin et le chandelier de l'arc-en-ciel ». Marcelin voyage en Irlande. Dans le village de Kilkenny, il rencontre des Irlandais : Olcan, Annabel et Larry. Il découvre aussi les êtres légendaires qui peuplent ces pays : les lutins, les elfes, les trolls et un mystérieux monstre des montagnes. Musique irlandaise. Une trentaine d'enfants participent au spectacle et sont invités à jouer des instruments faciles.  
 Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 03 44 27 39 70

**Après-midi conte à la RPA**  
**le 22 décembre à 14h30**

Le service lecture publique vous invite à venir voir « Pablito et le serpent à plumes » ou... Comment le maïs est arrivé sur la terre des Indiens.  
 Une histoire originale inspirée des légendes indiennes et des civilisations latino-américaines. Une quinzaine d'instruments entourent les animaux traditionnels : condor, singe, lamas, jaguar, perroquet, statue Inca et, bien sûr, Quetzalcoatl, le serpent à plumes.  
 Public familial - Durée : 1h environ  
 Renseignements au 03 44 27 39 70

**Enquête sur le commerce de proximité**

Afin de redynamiser le commerce de proximité à Montataire, la municipalité lance une étude auprès des habitants.  
 Une enquête téléphonique va par conséquent être initiée par la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oise afin de connaître vos comportements d'achat.  
 Aussi nous vous remercions de bien vouloir réserver un bon accueil aux enquêteurs.

**Montataire s'illumine**

Participez au grand concours des illuminations de votre appartement, maison ou commerce  
 Des places de cinéma à gagner avec Pathé Montataire ainsi que des récompenses qui seront offertes par la Municipalité et la Régie communale du câble et de l'électricité.  
 Les bulletins d'inscriptions sont à votre disposition, à l'accueil des services techniques, de la mairie principale, de la mairie annexe des Martinets, et des commerçants de notre ville.  
 La date limite d'inscription est fixée au 18 décembre 2009

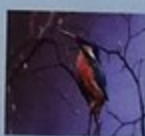


**Concert de l'école de musique**

L'école de musique organise son concert annuel pour Noël, qui aura lieu le samedi 19 décembre à 15h00 au Palace.  
 Entrée libre.

**animation de Noël organisée par l'association de l'animation du marché de Montataire**

Présence de Saint-Nicolas le 6, du Père Noël le 13 et le 20, distribution de gui porte bonheur le dimanche 27, loterie (1<sup>er</sup> prix : 150€, 2<sup>e</sup> : 100€, 3<sup>e</sup> : 60€, 4, 5, 6<sup>e</sup> : 30€), jeux questions/réponses, café offert à tout le monde le 3 janvier...  
 Du 6 décembre au 3 janvier sur le marché de Montataire



**Les Martins Pêcheurs**  
 A.A.P.P.M.A. de Montataire



**Samedi 5 Décembre 2009**

**Concours de Pêche aux Carnassiers**  
**Étang de la Maladrerie**

Après tirage au sort des emplacements la partie de pêche débutera à 8 h 30 et se déroulera en 2 manches. 2 cannes maxi au vifs

**Engagement**

**15 €** Adulte avec permis.  
**24 €** Adulte sans permis.  
**10 €** - de 18 ans  
 Né après le 01/01/91  
**Nombreux Lots**

*Une partie des gains sera reversée au Téléthon*



**Inscription à partir de 8h00**

**Taille des captures et nombre:**

Brochet: > 55 cm      Sandre: >40 cm.  
 Total **maxi 2 carnassiers** pour la journée de pêche.

**Contact:** E-Mail: lesmartinspecheurs@club-internet.fr  
 Téléphone: 06.13.44.09.87 - 06.07.66.55.26



## GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

**Nous devons mesurer à sa juste mesure le bouleversement en cours de nos institutions républicaines !**

Tout le monde le reconnaît notre modèle social nous permet de mieux résister à la crise. Notre modèle s'est construit au fil des luttes autour d'une idée simple « les biens communs doivent être préservés par des services publics ».

Or le gouvernement fait le choix de privatiser un à un tous ces biens. Ce choix s'inscrit dans un projet de société global qui tourne le dos à une logique de solidarité et d'égalité. L'exemple de la réforme des collectivités territoriales et de la fiscalité locale en constitue l'apothéose.

Ces décisions, unilatérales comme toujours, sont des décisions graves, un nouveau coup porté aux collectivités locales, à notre commune. Ce sont des décisions qui méprisent les élus locaux, les citoyens et les projets de développement des territoires...

Ces décisions sont prises dans la continuité des mesures déjà mises en œuvre depuis plusieurs années (des milliards de cadeaux fiscaux), permettant d'alléger les contraintes fiscales des entreprises.

Il faut exiger que les entreprises continuent à contribuer à la dépense publique locale dont elles sont une des principales bénéficiaires (voirie, réseau de transport, logement... pour ne citer que ces exemples)

On ne peut se résigner à un rôle de spectateur d'une telle destruction sociale qui constitue une véritable rupture avec les fondements institutionnels de notre république.

Ensemble résistons, mobilisons-nous contre ce déni de démocratie, exigeons du Président de la République un référendum sur toutes ces questions fondamentales, profitez des réunions de quartiers pour vous exprimer et dénonçons ensemble cette dérive.

Les élus du groupe  
communiste et républicain

## GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET APPARENTÉ

**Proposer une alternative crédible au capitalisme financier :  
L'Économie sociale et solidaire**

La crise économique et sociale actuelle fragilise le capitalisme et remet en cause ses logiques de profits.

Face à une conception ultra libérale du capitalisme, soutenue par le gouvernement actuel. Il est essentiel de construire une alternative à ce système. En effet, des modèles différents permettent d'entrevoir une autre forme de relation à l'économie qui ne se base pas uniquement sur l'appât du gain. Ces modèles existent depuis longtemps et ont même été expérimentés dans plusieurs pays en Europe et dans le monde.

**Parmi ces modèles de l'économie sociale et solidaire**, nous retrouvons par exemple, **les coopératives d'insertion**, les AMAP (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), ou encore les **associations** ou fondations qui prêtent aux moins riches par l'intermédiaire de **la mise en place du microcrédit**. Notons par ailleurs que cette forme d'économie représente 10% des emplois en France et 7% en Europe. Cette économie est un exemple vivant que tout en utilisant le marché comme un instrument d'échange, il est possible dans les entreprises de placer l'Homme avant le capital, le collectif avant l'individu, le territoire avant le profit. C'est en cela que **l'économie sociale et solidaire se distingue du modèle capitaliste**.

C'est dans ce contexte, que nous nous félicitons de la signature d'une convention entre la municipalité de Montataire le 21 octobre dernier, via le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Social) et l'association **Parcours Confiance** (en association avec la caisse d'épargne) qui propose des microcrédits pour les revenus modestes. Le microcrédit permet aux personnes qui sont exclues du crédit bancaire classique d'obtenir une solution d'aide financière pour la réalisation de leurs projets. La plupart des demandes de microcrédits concernent le financement du permis de conduire ou d'un moyen de locomotion.

Le microcrédit en permettant à ceux qui ont moins de pouvoir vivre dignement et de réaliser leurs projets, **s'inscrit totalement dans la philosophie de l'économie sociale et solidaire**. Cette dernière en se développant contribue à permettre une alternative crédible au libéralisme.

Le Groupe Socialiste, Radical et Apparenté

Les élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical et Apparenté vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie (contacts : psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34).

## ibunes ibes

## GROUPE PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

**La poste n'a pas de prix.  
Retour au monopole public.**

PERSONNE ne peut s'étonner que l'immense majorité des participants à la « votation » sur La Poste aient répondu non à la privatisation. L'attachement au service public vit dans la conscience du peuple français, imbriqué à l'attachement à la République, une et indivisible, et aux droits ouvriers. Au lendemain de la « votation », ses organisateurs (1) déclarent :

« Le président de la République et son gouvernement doivent entendre ce verdict sans appel et renoncer définitivement à cette loi. » Bien. Mais comment contraindre le gouvernement à retirer son projet ? Ici, des équivoques doivent être levées. Équivoques sur ce qui est en jeu. Les travailleurs ont été surpris d'entendre le ministre du Travail, Xavier Darcos, déclarer : « Si j'avais dû voter au cours de cette votation, j'aurais voté aussi contre la privatisation, pour une bonne raison, c'est qu'il ne s'agit pas de privatiser La Poste. » Cynique, le ministre Darcos ? Sans doute, mais il y a dans son discours une once de vérité.

La transformation de La Poste en société anonyme découle des transpositions de directives européennes qui remontent aux ministres socialistes Jospin et Quilès. Elles livrent le service postal aux règles de la concurrence, donc de la rentabilité et de la productivité. Dans un tel « service postal », une place pourrait même être laissée à une institution « publique » (qui s'appellerait « La Poste »), qui, pour tenir tête à ses concurrentes, devrait fermer par milliers ses bureaux de poste, supprimer ses emplois par dizaines de milliers, briser le statut de ses personnels.

Voilà pourquoi l'exigence du retour au monopole de service public et de l'abrogation des directives postales est inséparable du retrait du projet de loi de privatisation. Mais les équivoques sur le contenu recourent les équivoques sur les formes d'actions. Le Monde interprète les résultats en ces termes :

« L'exigence exprimée par deux millions de Français est qu'un vaste débat public soit maintenant organisé sur le sujet et soit tranché par un référendum. » Parmi les organisateurs de la votation, le Parti socialiste demande, par la voix de son secrétaire national, Razzy Hammadi, que « le gouvernement organise un référendum national ». Même conclusion pour Olivier Dartigolles, du PCF : « Le gouvernement doit donc prendre l'initiative d'un référendum en bonne et due forme portant sur le changement de statut et l'avenir de La Poste. »

Est-ce de cette manière que l'on contraindra le gouvernement à reculer ? En lui demandant de bien vouloir organiser un référendum ? Et cela en application d'une réforme constitutionnelle qui ne sera pas adoptée au mieux avant fin juin 2010, quand « le texte de réforme de La Poste aura déjà été voté », comme le reconnaît le président (UMP) de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer !

Mais c'est dans quelques semaines que le projet de loi doit être adopté ! S'y opposer ne saurait être subordonné à un échafaudage institutionnel qui, d'hypothèse de référendum en votation... laisserait passer la loi.

C'est de mobilisation qu'il s'agit ! Mobilisation sur le terrain de la lutte de classe pour préserver le statut de fonctionnaire, comme c'est la prérogative des postiers et de leurs fédérations syndicales. Et sur un plan politique, c'est l'initiative du comité de Roquebrun, qui, depuis 2007, appuyée par des milliers d'élus, propose aux organisateurs de la « votation » d'organiser ensemble une manifestation nationale, à Paris, dans l'unité, sur un seul mot d'ordre : retrait du projet de loi.

Le POI soutient cette proposition.  
Email : alainlebreton@neuf.fr

Alain LEBRETON

13



# « On est une victime potentielle si on ne connaît pas ses droits »

Malika Chakir s'est engouffrée dans la lutte contre les discriminations comme si elle allait réaliser le rêve de sa vie. Rien ne parvient à ébranler la conviction qui l'habite entière que se battre pour les faire disparaître constitue une absolue nécessité. Portrait.

Depuis un an, Malika Chakir travaille au service lutte contre les discriminations de l'Association Jade. Elle en parle comme d'une vocation. Elle qui se destinait à travailler dans le secteur commercial, elle découvre progressivement que sa voie est ailleurs. Par un bilan de compétence qui révèle un penchant pour le social. Celui-ci confirme son désir de travailler auprès des jeunes. Elle l'a compris dans un lycée professionnel à Beauvais où elle occupait un emploi d'assistante d'éducation : « Je me sentais affectée par leur situation. On ne leur donnait pas la même chance qu'à tout le monde en raison de leurs origines et aussi parce qu'ils venaient des quartiers populaires. On les sortait du système scolaire au moment où il fallait au contraire les aider. J'ai été révoltée et ébranlée par ce que je voyais. »

Elle prend alors pleinement conscience de l'existence de la discrimination et du mal que ce fléau propage. Comme si auparavant, elle était passée entre les gouttes du racisme ordinaire, « le lot des personnes qui ont une origine différente » d'après Malika. C'est après coup qu'elle a compris qu'elle en avait elle-même fait les frais. Après coup qu'elle identifie comme relevant de ce racisme ordinaire cet étonnement qu'elle lit dans le regard de son entourage lorsqu'elle raconte la relation fusionnelle qui la lie à son père, l'amour débordant qu'elle lui porte : « Ce n'est pas l'idée qu'on se fait de la relation d'une fille maghrébine avec son père. On imagine toujours que c'est conflictuel, que nos pères favorisent les garçons. Mais le mien n'a fait aucune différence entre mes frères et moi. »

Et c'est encore avec des préjugés qu'on la regarde lorsqu'elle porte son voile, en dehors de ses heures de travail : « un jour, je m'étais retrouvée derrière mon mari car je m'étais arrêtée pour refaire le lacet de ma fille. Et j'ai entendu des femmes qui passaient à côté de moi dire : « La pauvre, ça doit être une femme soumise ». »

Malika se demande pourquoi on regarde si souvent les femmes maghrébines comme étant toujours en danger de soumission et les hommes comme des machos invétérés.

Pourtant elle ne nourrit aucune amertume ni aigreur envers la société. Elle en retire plus de



« Je me suis sentie longtemps désarmée alors maintenant que j'ai des outils pour me battre, je n'abandonnerai pas. »

force pour combattre les préjugés, quels qu'ils soient : « la discrimination est ancrée dans les esprits, il faut casser ça. » Pourtant les plaintes ne sont pas nombreuses et n'aboutissent pas toujours car, et tous les professionnels le reconnaissent, la discrimination reste difficile à prouver. Malika ne dit pas le contraire sans toutefois se laisser décourager car « même s'il n'y a pas de résultat, l'acte de porter plainte est exutoire. Donner aux gens la possibilité de dénoncer, c'est une thérapie. » C'est ce qu'elle a constaté aussi bien dans des cas de discrimination liés au handicap, à l'origine ou à l'homosexualité. Si cette dernière catégorie est relativement médiatisée, beaucoup n'en continuent pas moins à exprimer, sans tabou, notamment dans le monde du travail leur mépris pour les homosexuels sous couvert de « bonnes blagues » pour faire rire les collègues. Pour Malika, la lutte contre les discriminations est un travail de longue haleine qui passe d'abord par l'information et la sensibilisation car « on est une victime potentielle si on ne connaît pas ses droits. Mon travail, c'est de les faire connaître aux gens. »

Quand on fait part à la jeune femme d'un certain scepticisme quant à la réelle volonté des gouvernants de mettre fin à la discrimination, elle balaye l'argument d'un revers de main : « Je me suis sentie longtemps désarmée alors maintenant que j'ai des outils pour me battre, je n'abandonnerai pas. »

Son exemple, c'est Martin Luther King : « s'il ne s'était pas battu, la communauté noire américaine n'aurait rien gagné. »

C'est aussi la Palestine où elle s'est rendue dans le cadre de la délégation officielle conduite en septembre par Jean-Pierre Bosino, à l'occasion des vingt ans du jumelage. À l'évocation de ces trois jours passés sur place, elle frémit encore d'émotion : « J'ai trouvé une sculpture en bois d'olivier représentant un poing enchaîné. Je l'ai acheté de suite car pour moi, c'est ça la Palestine : Un peuple qui se tient debout malgré les chaînes. Quand on voit ça, on n'a pas le droit de ne pas se battre pour, qu'ici, tout le monde obtienne les mêmes droits. »



Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

**Ils sont nés**

**octobre 2009**

- le 5 : GUILLEMETTE Sarah
- le 6 : OKOSUN Vanessa
- le 7 : MAUDARBOCUS Naolia
- le 17 : AZINE Abdelkader
- le 26 : MOUJAOUI Wassime

**Ils se sont mariés**

**Octobre 2009**

- le 17 : LARIBI Sabrina et BOUHALASSA Hocine
- le 27 : BOUBAAYA Dalila et ALBAY El Mostapha
- le 30 : DERPARANNIAME Karthiga et BASCARANE Sathishkumar

**Ils sont décédés**

**Septembre 2009**

- le 29 : COURONNE Alain, 51 ans

**Octobre 2009**

- le 2 : DUMONT Nelly, veuve FRIZON, 85 ans
- le 4 : EVELOY André, 90 ans
- le 15 : FRANÇOIS Guy, 78 ans
- le 24 : DEVIMEUX Michel, 86 ans
- le 28 : RICHEMOND Léonal, 64 ans

**Les permanences de la Maison sociale Huberte d'Hoker**

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDF)  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 03 44 24 28 41

**Point info familles**

Vous y trouverez toutes les informations, nationales et locales, pour vos démarches administratives ou associatives. De la naissance au 4<sup>e</sup> âge, nous vous donnons la bonne information et vous orientons vers le bon interlocuteur.

Horaires d'ouverture :  
Le mardi, de 16h à 19h  
Le jeudi de 9h à 12h  
Ou sur rendez-vous  
Un accès Internet est à votre disposition

**Entre parents**

Le mardi après-midi, à partir de 14h00, venez échanger entre parents sur des sujets qui vous touchent.  
Interventions de professionnels en fonction de votre demande (CIDF, psychologue, diététicienne...).

**Activités manuelles parents-enfants**

Pour inventer et laisser parler son imagination, en famille.  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois, de 14h30 à 16h30. Enfant de 4 à 12 ans, accompagné d'un parent.

**Programme spécial pendant les vacances**

Cuisine en famille, sorties et jeux au parc urbain, cinéma à Creil, après-midi créatives parents-enfants...

**JADE News**

**Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE**

L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler.

[www.associationjade.com](http://www.associationjade.com)

Depuis mai 2009, la nouvelle équipe du Point Écoute vous accueille désormais au 3 bis rue de condé.  
Vous pouvez nous contacter au 03 44 27 88 65 / 06 08 54 04 49.  
Le Point Écoute est un espace de parole de proximité, facilement accessible et anonyme, ouvert aux adolescents de 11 à 18 ans et aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents. L'équipe psycho-éducative propose du lundi au vendredi un accueil inconditionnel, non contractualisé et sur la base de la libre adhésion, ainsi qu'une permanence téléphonique. Ce lieu offre donc un espace d'écoute et de parole aussi bien pour une « crise » passagère que pour des difficultés plus importantes qui nécessitent un suivi.

**Le PAIJ** vous remercie toutes et tous d'avoir été aussi nombreux à participer au Forum des Métiers de l'Economie Sociale et Solidaire qui s'est tenu le 26 novembre dernier à la salle des rencontres de Montataire.  
Le PAIJ de l'Association JADE organise le mois de l'EPIDE, l'Etablissement Public d'Insertion de la Défense.  
Rencontres, affichages et témoignages viendront vous informer sur cette possibilité offerte aux jeunes de se former à un métier, de passer des permis... de construire une carrière professionnelle.  
L'accueil de l'Association Jade sera fermé du 24 décembre au 4 janvier, pour mieux vous retrouver en 2010 avec toujours plus de projets et de possibilités offertes aux jeunes.  
L'équipe de Jade vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



# TÉLÉTHON À MONTATAIRE

# Tous



plus forts  
que tout

Téléthon 4 et 5 décembre 2009

FAITES UN DON AU **3637** OU SUR **telethon.fr**

## ***Les associations et la ville de Montataire se mobilisent pour le Téléthon le 5 décembre***

***À la salle de la Libération, sur le parking du Palace ou dans la rue Robert Trin de 8h00 à 18h30***

- Des jeux picards organisés par l'Association des Fonds de Nogent et de Montataire
- Animation d'un atelier peinture à la bombe pour former le mot TELETHON
- La résidence des personnes âgées, en lien avec la Maison sociale Huberte d'Hoker organiseront un loto le 4 décembre à partir de 13h30
- L'Association du Quartier de la Libération et le service retraités proposeront des activités de maquillage et un fil rouge autour de paniers garnis
- Le Comité des fêtes organisera les 24h de la danse en association avec l'INFA de Gouvieux
- L'Amicale des Motards de l'Oise proposera des tours de motos et de camions

### ***Dans d'autres lieux***

- L'Association des Martins pêcheurs organisera à l'étang de la Maladrerie un concours de pêche
- Le club de natation accueillera à la piscine toute personne désireuse de faire quelques longueurs de bassin
- L'Association Montabad proposera des tournois et des initiations au badminton au gymnase André Malraux, de 8h30 à 23h30
- Le magasin Netto de Montataire, le Club de pétanque et l'Association Formes et couleurs, organiseront une loterie devant le magasin à partir de 10h00.

Tous les fonds récoltés seront reversés au Téléthon

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 03 44 27 55 31